



## Les 7 formules principales

■ Les 7 formules principales présentées ci-après sont dites "**responsables**", c'est à dire qu'elles respectent les exigences définies dans la loi du 13 août 2004 portant réforme de l'assurance maladie et les dispositions des textes d'application qui s'y rattachent, à savoir :

→ **pour être responsables, les garanties ne doivent pas rembourser :**

- la contribution forfaitaire de 1 € par acte médical prélevée par le régime obligatoire depuis le 01/01/2005
- les franchises médicales de 0,50 €/boîte de médicaments, acte d'auxiliaires médicaux et de 2 €/transport
- les majorations de TM en cas de non respect du parcours de soins coordonnés
- le dépassement d'honoraires des spécialistes consultés en dehors du parcours de soins, à hauteur de 8 € en général au 01/01/08

→ **pour être responsables, les garanties doivent rembourser :**

- les consultations et prescriptions du médecin traitant et du médecin correspondant, à hauteur d'un minimum de :
  - 100 % y compris remboursement de la Sécurité sociale pour les consultations
  - 95 % (y compris remboursement Ss) pour les médicaments pris en charge à 65% par la Sécurité sociale
  - 95 % (y compris remboursement Ss) pour les prescriptions d'analyses
- au moins 2 actes de prévention parmi la liste fixée par arrêté du 8 juin 2006.
- ▶ Les formules principales prennent en charge le ticket modérateur de l'ensemble des actes concernés par cet arrêté.

**En contrepartie**, ces garanties "responsables" permettent à l'assuré de bénéficier, à condition de remplir les autres obligations afférentes, de :

- la **fiscalité Madelin** (hors allocation obsèques et "option+")
- l'**aide à l'acquisition d'une complémentaire santé**, pour les personnes dont le revenu est inférieur au seuil défini (CMUC + 20 %)
- l'exonération de **taxe sur les conventions d'assurance à 7 %**, pour les formules souscrites sans questionnaire de santé.

■ "L'**option +**" permet de proposer 4 formules de garanties "non responsables", Swiss santé principales 4-5-6-7, aux prospects qui n'ont pas désigné de médecin traitant ou ne respectent pas la plupart du temps, le parcours de soins coordonnés.

Ces garanties prennent en charge :

- le poste "**pharmacie**" en frais réels
- **dans tous les cas : la contribution forfaitaire** de 1 €/acte médical, les **franchises** de 0,50 €/boîte de médicaments – auxiliaires médicaux et de 2 €/transport,
- **en dehors du parcours de soins coordonnés** (non désignation d'un médecin traitant, non consultation du médecin traitant désigné en priorité, non respect du parcours de soins : refus de donner accès à son dossier médical personnel...), sont pris en charge dans la limite des garanties choisies :
  - les **majorations de TM** appliquées par la Sécurité sociale
  - les **dépassements d'honoraires autorisés par les médecins spécialistes** (8 € en général au 01.01.2008).

**En contrepartie**, les formules Swiss santé choisies avec "option+" :

- ne sont **pas éligibles** à la fiscalité **Madelin**
- ne sont **pas éligibles** à l'**aide à l'acquisition** d'une complémentaire santé
- sont **taxées à 7%** au titre de la taxe sur les conventions d'assurance.





## Le forfait prévention santé

➤ **Principe** : prise en charge de la moitié des dépenses de prévention non remboursables par la Sécurité sociale, dans la limite d'un forfait annuel. L'assuré choisit dans la liste ci-dessous, les actes adaptés à sa situation personnelle.

### ➤ Actes de dépistage, sur prescription médicale :

- dépistage de l'**ostéoporose** : l'ostéodensitométrie
- dépistage du **cancer du colon** : kit de prélèvement pour les tests Hémocult® et Hemocheck®
- dépistage du **cancer du col de l'utérus** : la recherche du papilloma virus au niveau du col de l'utérus, même en cas de frottis normal
- dépistage des **infections génitales par le chlamydiae trachomatis** : la détection par PCR (Polymerase Chain Reaction) du chlamydiae trachomatis sur l'endocol et l'urètre
- dépistage de la **polyarthrite rhumatoïde** : la recherche des anticorps anti-peptide citrulinés

### ➤ Soins et médicaments préventifs, sur prescription médicale et achat en pharmacie :

- médicaments **antigrippaux** de type Tamiflu®\* et Relenza®\*
- **vaccins recommandés aux voyageurs** par le conseil supérieur d'hygiène publique de France : rage, typhoïde, hépatite A, méningite à méningocoques, encéphalite à tiques, encéphalite japonaise, fièvre jaune
- **antipaludéens** pour les voyages
- **substituts nicotiniques** pour arrêter de fumer, ainsi que Zyban®\* et Champix®\* : médicaments à prendre sous surveillance obligatoire d'un médecin
- Livial®\* en traitement des troubles de la **ménopause**
- traitements de l'**insuffisance veineuse** : veinotoniques, antihémorroïdes, antivarices, bas de maintien
- **housses de matelas et d'oreillers anti-acariens**, pour les personnes allergiques
- vaccin contre la **varicelle**
- vaccins contre le **pneumocoque** chez tous les enfants, même en dehors des collectivités
- vaccin contre le **méningocoque** pour les enfants
- vaccin contre les **gastro-entérites** du nourrisson
- compléments à base de **vitamines aux posologies de l'étude SUVIMAX**, dans le cadre de la prévention des cancers (Maxiprev®\*)
- compléments à base d'**Oméga 3**, dans le cadre de la prévention des infarctus
- vitamines indiquées en prévention ou traitement de la **dégénérescence maculaire liée à l'âge** (DMLA)
- consultations chez un **médecin sexologue** après chirurgie urologique ou gynécologique et pour les diabétiques
- consultations chez un **psychologue pratiquant l'EMDR** - Eye Movement Desensitization and Reprocessing – pour la prévention du stress post traumatique
- consultations de **diététique et Xénical®\*** en traitement de l'obésité
- **prévention dentaire** : curetage sous gingival, pose de vernis fluoré, dentifrice au statut de médicament prescrit par un dentiste
- **scanner des maxillaires** avant la pose d'implants
- pose et dépose du **holter tensionnel** dans le cadre du diagnostic et de la surveillance de l'hypertension artérielle

\* ou tout autre médicament de la même classe thérapeutique

La liste détaillée des médicaments et produits concernés est disponible auprès de votre Centre relations clients.